



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Baromètre

2^e ÉDITION

FORFAIT MOBILITÉS DURABLES



Baromètre Forfait Mobilités Durables Edition 2022

Présentation des résultats – Juin 2022

viaiD ekodev



INTERVENANTS



JULIE GOZLAN
DIRECTION GÉNÉRALE DES
INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS
& DES MOBILITÉS



YANN TREMEAC
CHEF DE SERVICE ADJOINT
SERVICE TRANSPORTS
& MOBILITÉ



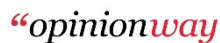
LEA DEGARDIN
DIRECTRICE AFFAIRES PUBLIQUES
& DÉVELOPPEMENT DURABLE



MARTY BRIGE-LEGROS
CONSULTANT
MOBILITÉ DURABLE



MERCI AUX PARTENAIRES ÉCOSYSTÈME



PROGRAMME

1. Introduction
2. Modalités d'enquête & profil du panel
3. Niveau de déploiement du FMD
4. Retours d'expérience du déploiement du FMD
5. Ce que l'on retient

1 INTRODUCTION



2 MODALITÉS D'ENQUÊTE & PROFIL DU PANEL



Enquête en ligne pendant **1 mois du 15 mars au 19 avril 2022**
Diffusée dans nos réseaux, via les réseaux sociaux et emailing.

Le panel n'a pas vocation à être représentatif des employeurs français.

*Au total, sur **961** répondants :*

20% rattachés au service
RSE/DD/environnement

15% rattachés à la
Direction Générale

12% rattachés au service
mobilité / référent mobilité

12% rattachés au service
ressources humaines

78% ont connaissance du FMD contre **69%** en 2021 (+ 9 points)

Baromètre **2^e ÉDITION**
FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

Au total, sur 823 organisations représentées :

72% appartiennent au
secteur privé ou associatif

19% appartiennent à la
fonction publique territoriale

8% appartiennent à la
fonction publique d'Etat

64% dont le siège est
implanté en zone urbaine

25% dont le siège est en
zone péri-urbaine

10% dont le siège est en
zone rurale

25% des répondants avaient déjà répondu à l'édition 2021 du Baromètre FMD



11 entretiens réalisés entre le **12 avril** et le **04 mai 2022**
Auprès de « têtes de réseaux », **acteurs de la mobilité employeur**

OBJECTIFS

Appréhender de manière qualitative l'appropriation du forfait mobilités durables par les employeurs
Faire ressortir les différents enjeux, contraintes et attentes des employeurs sur le déploiement

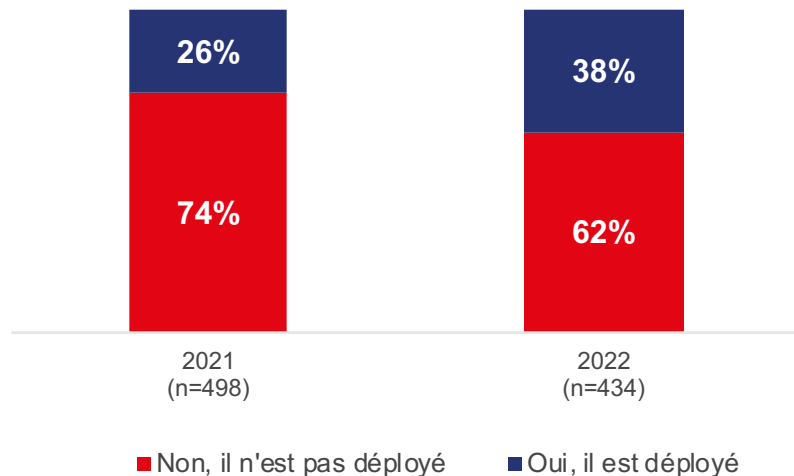


3 NIVEAU DE DÉPLOIEMENT DU FMD



LE FMD A-T-IL ÉTÉ DÉPLOYÉ AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE ?

EVOLUTION DU NIVEAU DE DÉPLOIEMENT DU FMD AU SEIN DU SECTEUR PRIVÉ



CE QU'IL FAUT RETENIR

Parmi les organisations du secteur privé ayant connaissance du FMD,

38%

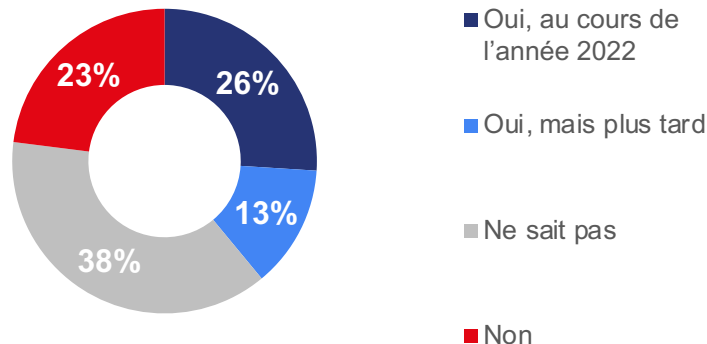
déclarent l'avoir déployé à date.
C'est 12 points de plus qu'en 2021.



2022 : première année « pleine » sur le FMD, potentielle année de référence sur le sujet.

LE FMD A-T-IL ÉTÉ DÉPLOYÉ AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE ?

ENVISAGEZ-VOUS DE METTRE EN PLACE LE FMD ?
(n=273)



CE QU'IL FAUT RETENIR

Parmi les organisations ayant connaissance du dispositif, mais ne l'ayant pas déployé,

26%

envisagent le déploiement du FMD au cours de l'année 2022.

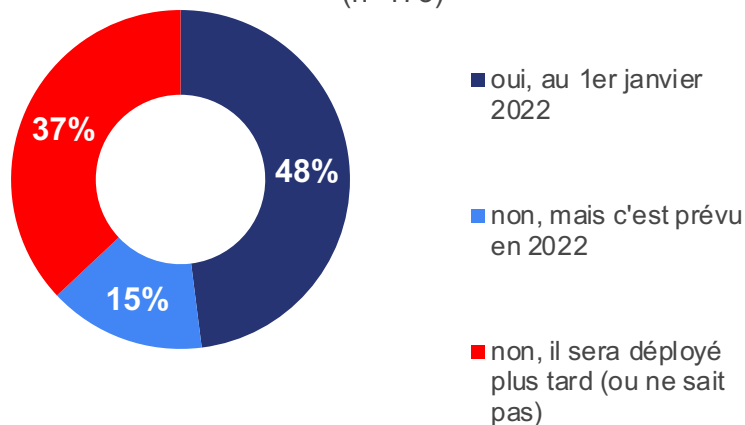
“ En 2021, les entreprises ont reporté le déploiement en raison de la crise sanitaire et priorité au télétravail.

“ Jusque début 2021, on avait beaucoup de questions sur les grands principes du FMD, maintenant les questions portent sur les outils. On note un passage de la contemplation à la mise en application.

“ L'augmentation du prix du carburant amène le sujet sur le haut de la pile.

Baromètre 2^e ÉDITION
FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

NIVEAU DE DÉPLOIEMENT DU FMD AU SEIN DU SECTEUR PUBLIC (n=173)



CE QU'IL FAUT RETENIR

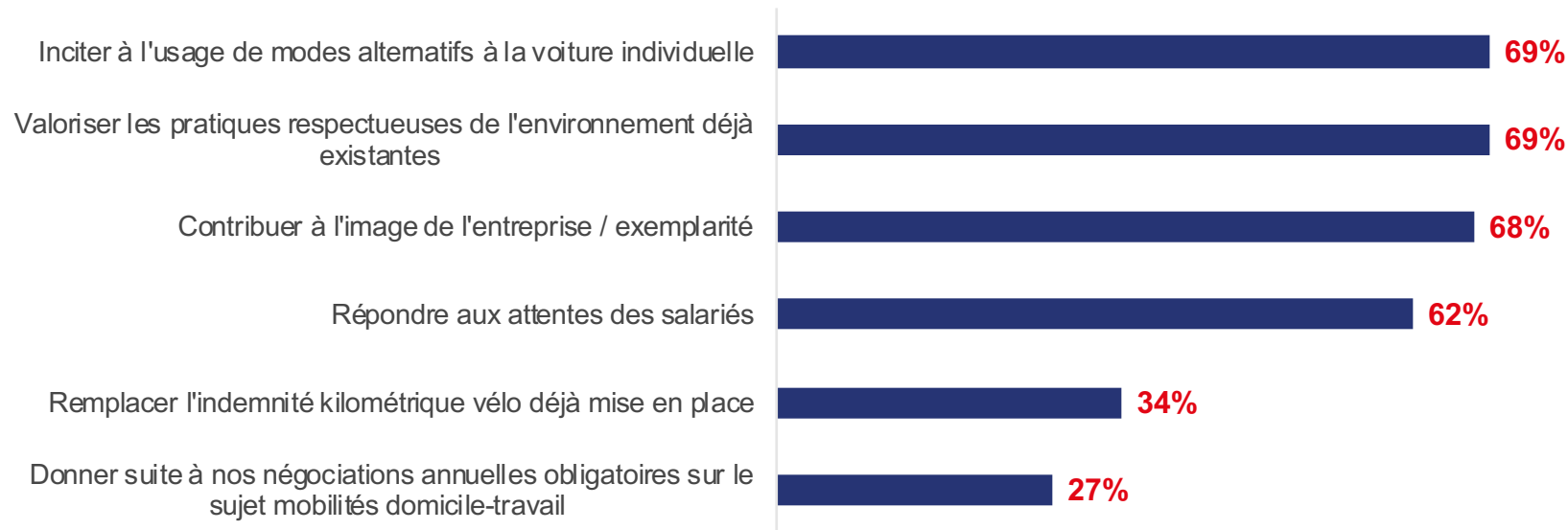
48%

des répondants du secteur public déclarent avoir déployé le FMD au 1^{er} janvier 2022.

4 RETOURS D'EXPÉRIENCE DU DÉPLOIEMENT DU FMD

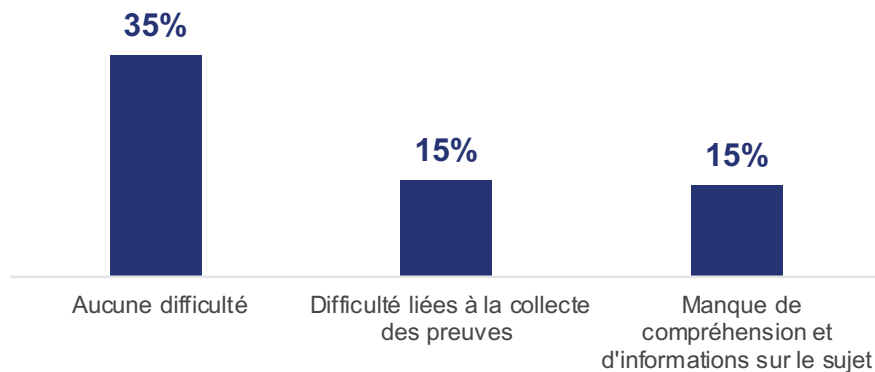


PRINCIPALES MOTIVATIONS AU DÉPLOIEMENT DU FMD AU SEIN DU SECTEUR PRIVÉ (n=134)



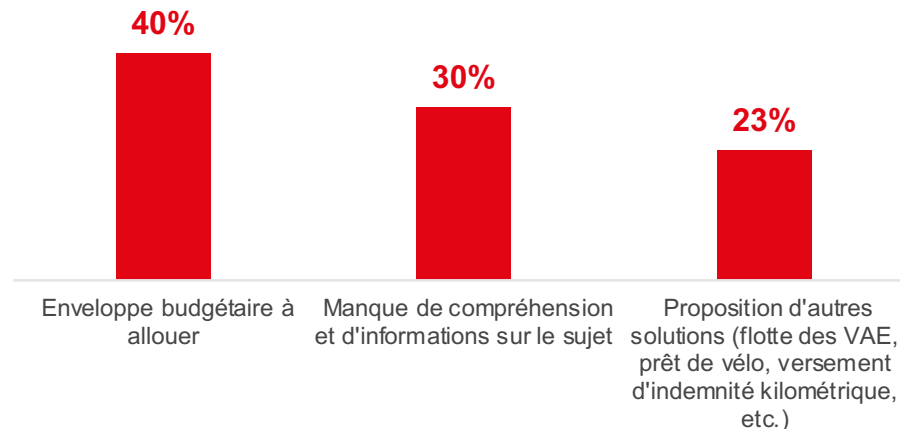
DIFFICULTÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE ET FREINS AU DÉPLOIEMENT

TOP 3 DES RETOURS CONCERNANT LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES LORS DE LA MISE EN ŒUVRE DU FMD
(n=131)



“ Il a y de façon générale une méconnaissance de ce qu'est le FMD, la lisibilité du dispositif est à faire progresser.

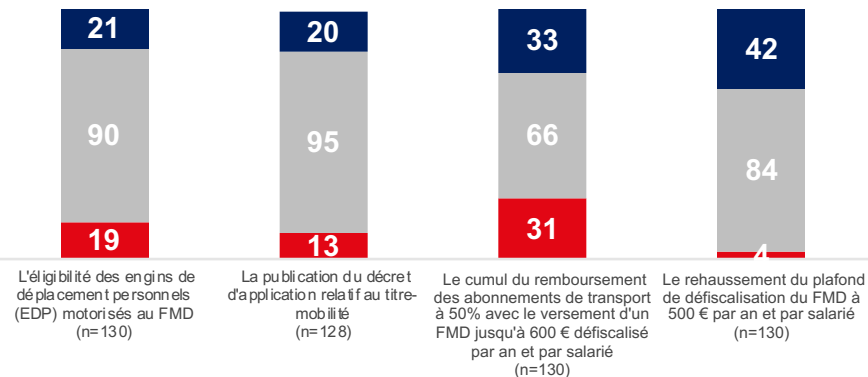
TOP 3 DES RAISONS POUR LESQUELLES IL N'EST PAS SOUHAITÉ DE DÉPLOYER LE FMD
(n=242)



“ Il y a un manque de retour d'expérience et de communication.

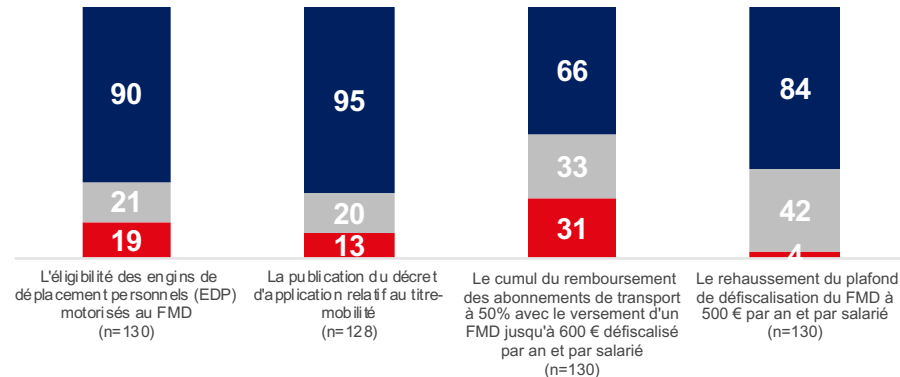
IMPACT DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES SUR LA MISE EN ŒUVRE

IMPACTS DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES SUR LES ORGANISATIONS QUI ONT DÉJÀ DÉPLOYÉ UN FMD (n=131)



■ Complexifie la mise en oeuvre ■ Neutre ■ Facilite la mise en oeuvre

IMPACTS DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES SUR LES ORGANISATIONS QUI N'ONT PAS ENCORE DÉPLOYÉ UN FMD (n=232)



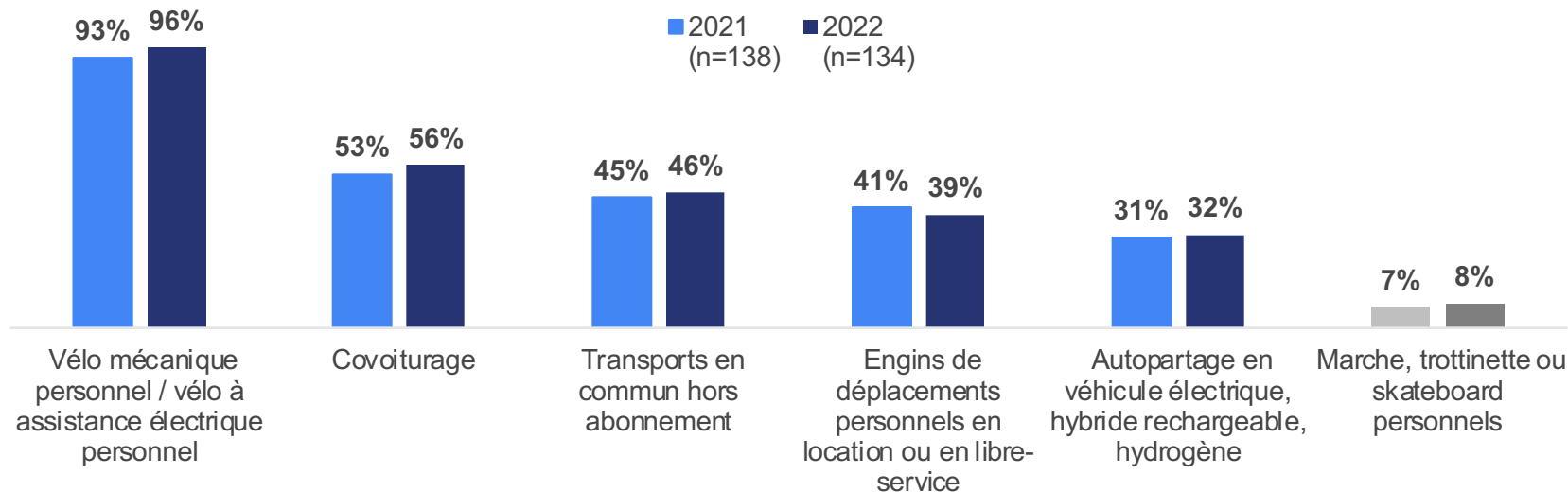
■ Complexifie la mise en oeuvre ■ Neutre ■ Facilite la mise en oeuvre

“ Les évolutions réglementaires ont pu participer à augmenter la part de collaborateurs percevant le FMD.

“ Plusieurs grandes entreprises nous ont dit : comme ce n'est pas stable, ça nous freine, on attend que ce soit stabilisé et lisible pour le mettre en place.

Baromètre 2^e ÉDITION
FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

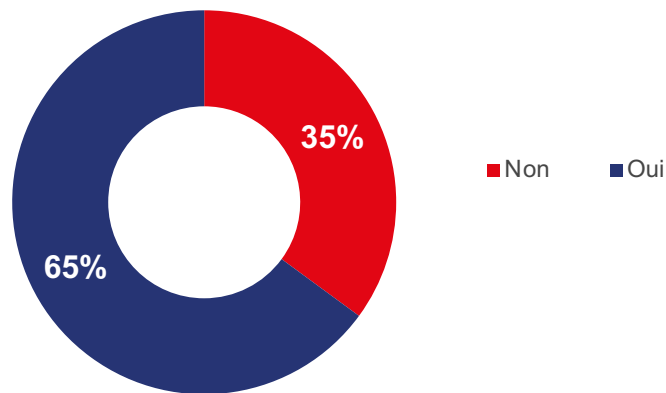
EVOLUTION DES MODES DE TRANSPORT ÉLIGIBLES AU FMD AU SEIN DU SECTEUR PRIVÉ



“ La place du vélo est assez centrale dans la grande majorité des FMD proposés.

“ On ressent le besoin d'inclure la marche, à sa juste place dans la chaîne de déplacement, et donc éligible au FMD.

Proposez-vous le cumul de la prise en charge de l'abonnement aux transports en commun et du versement du FMD ?
(n=134)



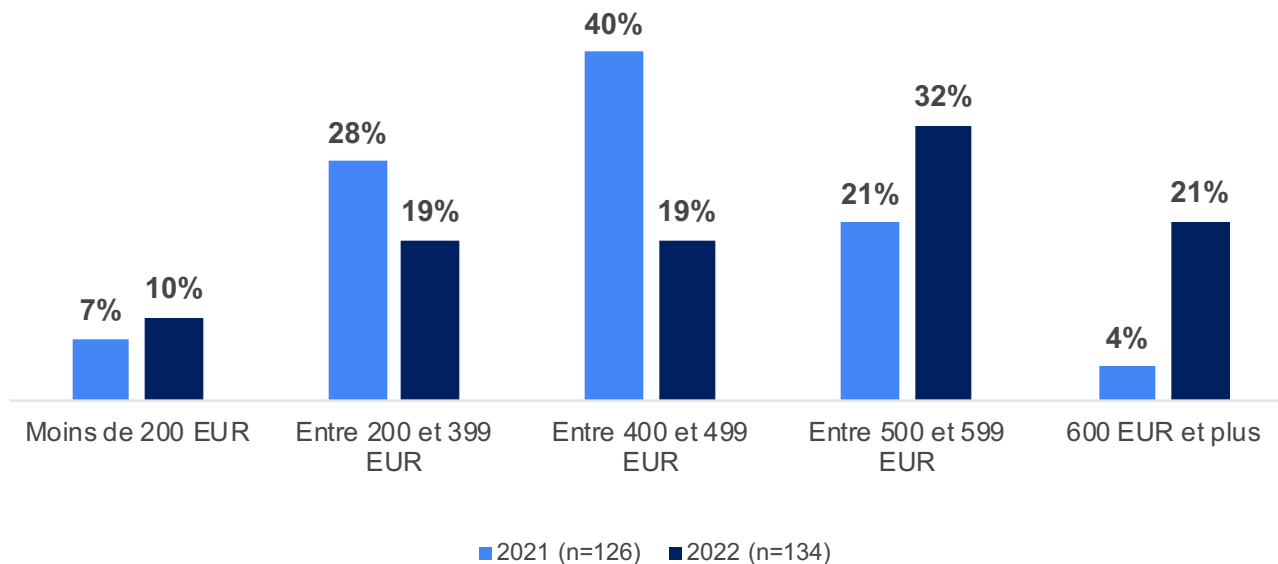
“ Le cumul est essentiel pour valoriser l'intermodalité.

“ Il y a des difficultés de compréhension entre les 500€ et les 600€.

“ De nombreuses entreprises demandent aux collaborateurs de faire un choix entre le FMD et le remboursement partiel de l'abonnement TC. Le réflexe est de « saucissonner » la mesure pour la rendre digeste pour tous et gérable par les services.

QUEL EST LE MONTANT PLAFOND ANNUEL DE VOTRE FMD ?

EVOLUTION DES MONTANTS PLAFONDS DANS LE CADRE DU FMD



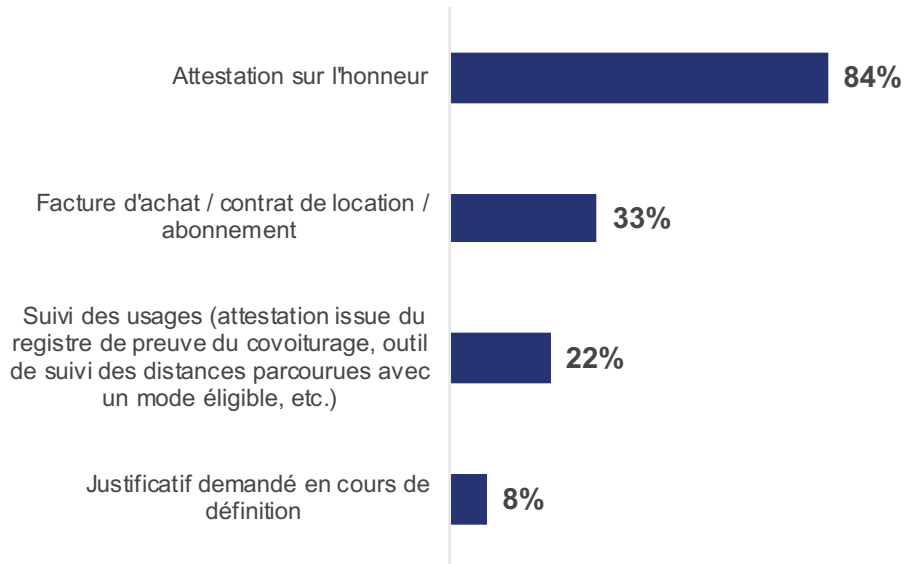
Montant moyen
du plafond

434 €

en 2022, contre
400 € en 2021

QUEL(S) TYPE(S) DE JUSTIFICATIFS SONT DEMANDÉ(S) POUR EN BÉNÉFICIER ?

TYPE(S) DE JUSTIFICATIF DEMANDÉ(S) AU SEIN DU SECTEUR PRIVÉ (n=134)

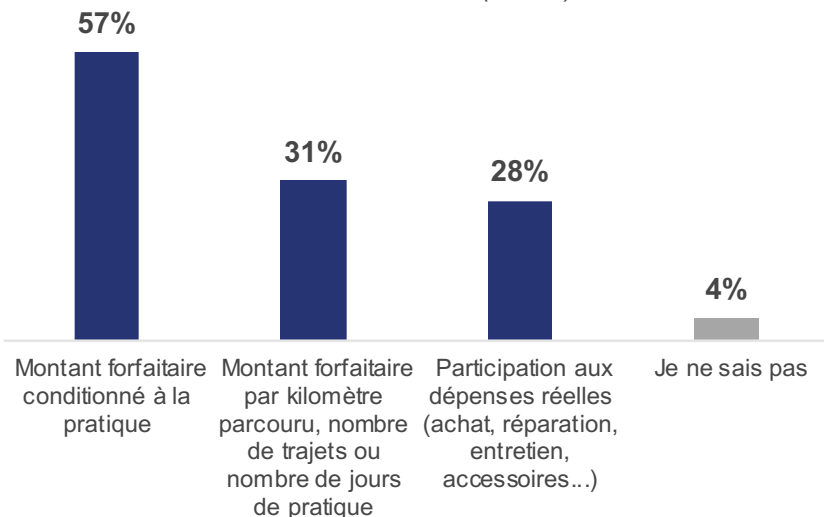


“ Les entreprises recourent très majoritairement à l’attestation sur l’honneur. Très peu connaissent le registre de preuve de covoiturage notamment.

“ Certaines entreprises sont en recherche de preuves par crainte des abus.

“ Il serait intéressant de comparer le coût du traitement des justificatifs à l’enveloppe dédiée du FMD.

MODE(S) DE VERSEMENT(S) DU FMD AU SEIN DU
SECTEUR PRIVÉ (n=134)

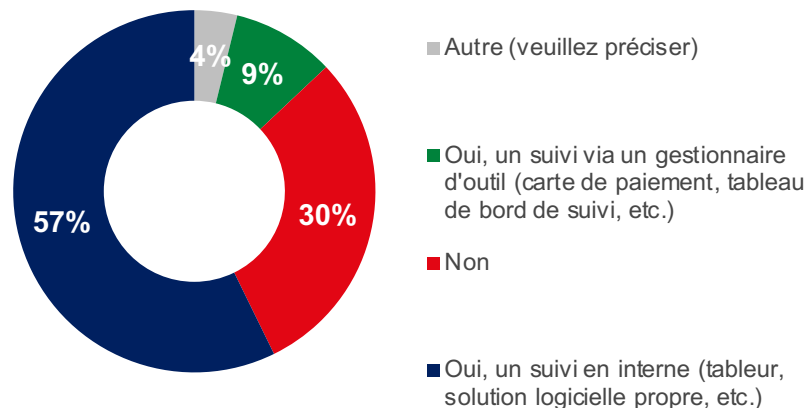


“ Le titre mobilité est mal compris et il y a souvent confusion sur le sujet.

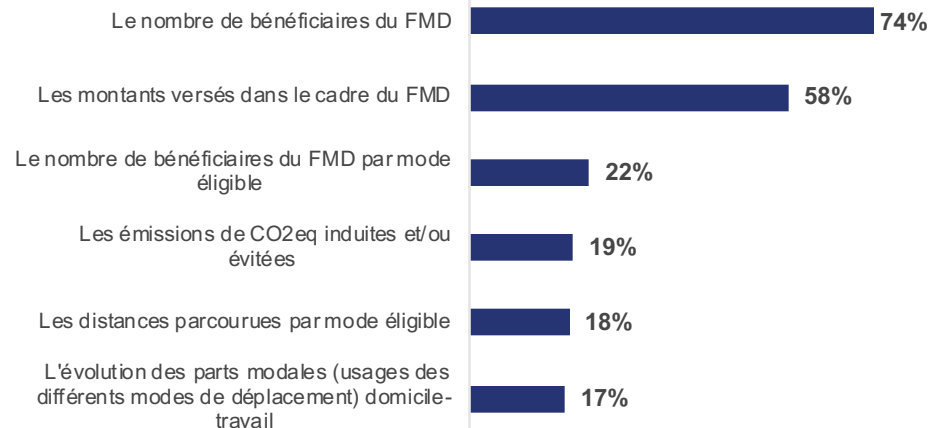
“ Il y a besoin de clarification entre éligibilité au FMD et dépenses éligibles au titre mobilité.

Seules
13%
des organisations du secteur privé
envisagent de mettre en place
le titre-mobilités contre
21 % en 2021

MODALITÉ DE SUIVI MIS EN PLACE AU SEIN DU SECTEUR PRIVÉ (n=131)



INDICATEUR(S) DE SUIVI MIS EN PLACE AU SEIN DU SECTEUR PRIVÉ (n=132)



5 CE QUE L'ON RETIENT



- ✓ Un niveau de connaissance et de **déploiement du FMD en augmentation** (+12 points par rapport à 2021).
- ✓ L'incitation à **l'usage et la valorisation des modes alternatifs** à la voiture individuelle, la contribution à la **marque employeur** et à **l'exemplarité** de l'entreprise, et la **réponse aux attentes** des salariés sont les principales motivations au déploiement du FMD.
- ✓ Le **vélo** et le **covoiturage** restent les modes éligibles au FMD les plus plébiscités par les employeurs. Le vélo apparaît très clairement comme un incontournable et, contrairement aux idées reçues, est **plébiscité dans toutes les typologies de territoires**, aussi bien urbains que ruraux.

38%

des employeurs du secteur privé ont déployé le FMD.

48% dans la fonction publique territoriale.

26%

des organisations n'ayant pas déployé le FMD envisagent de le faire en 2022.

13%

des employeurs ont ouvert le FMD à l'ensemble des modes éligibles.

- ✓ Un **plafond moyen** du Forfait Mobilités Durables en légère **augmentation** (+8% par rapport à 2021). Pour la majorité des entreprises (57%), le FMD est versé sous forme d'un **montant forfaitaire conditionné à la pratique**. Près de 9 employeurs sur 10 ayant déployé le FMD font usage de **l'attestation sur l'honneur** pour justifier la pratique.

- ✓ **L'enveloppe budgétaire à allouer** et **la collecte des preuves** sont les principales difficultés rencontrées par les employeurs. La difficulté liée au **blocage de la Direction recule** par rapport à 2021.

434€

*Montant moyen du FMD
proposé par les
employeurs privés.*

13%

*des répondants envisagent
de mettre en place le
« titre-mobilité ».*

35%

*des employeurs déclarent
n'avoir rencontré aucune
difficulté.*

Baromètre 2^e ÉDITION
FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

FOIRE AUX QUESTIONS



JULIE GOZLAN
DIRECTION GÉNÉRALE DES
INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS
& DES MOBILITÉS



YANN TREMEAC
CHEF DE SERVICE ADJOINT
SERVICE TRANSPORTS
& MOBILITÉ



LEA DEGARDIN
DIRECTRICE AFFAIRES PUBLIQUES
& DÉVELOPPEMENT DURABLE



MARTY BRIGE-LEGROS
CONSULTANT
MOBILITÉ DURABLE



Baromètre 2^e ÉDITION
FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION & N'HÉSITEZ
PAS À PARTAGER CES
RÉSULTATS !**

